23e ANNÉE N° 2083 PARAIT LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1907

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Les limites naturelles de la Provence

Ce n'est pas seulement de l'ancienne province française que nous voulons parler ici, mais d'une Provence beaucoup plus étendue à l'O. et au N., et ainsi plus en harmonie avec les données de la Géographie physique.

Comme nous l'avons déjà indiqué autre part,(1) la Provence, région naturelle du pays de France, considérée au triple point de vue du climat, de l'hydro-orographie et de la linguistique, — sans préjudice de l'ethnographie (à quelques coins près), — comprend, en outre de sa superficie officielle : A l'O., les bassins de l'Eygues et de l'Ouvèze ; à l'O. et au N., tout le bassin de la Durance..., et même au N. la haute vallée du Drac !

Cette extension de territoire, qui fait de la Provence une entité géographique, se justifie avant tout par le climat. En effet, la contrée que nous envisageons est caractérisée par certaines conditions climatériques très différentes de celles qui règnent sur les contrées limitrophes du N.-O. et du N.

La question de température ne saurait nous occuper. L'hiver de Briançon, en tant que degrés de froid, pas plus d'ailleurs que celui de Barcelonnette ou même celui de Sisteron (limite des oliviers), n'est comparable à l'hiver de Draguignan, d'Aix ou d'Avignon, sans parler du littoral que l'influence marine place dans des conditions toutes spéciales ; le littoral provençal est, du reste, réduit à une ceinture étroite par l'irradiation des Alpes qui dressent leurs murailles rocheuses jusque sur le rivage, et même dans les flots. Mais la température n'est qu'un des éléments du climat ; il faut compter avec les vents, l'humidité de l'air et la radiation solaire que le degré hygrométrique modifie profondément ; la pression barométrique dominante, la tension électrique, ont aussi une influence marquée sur l'ensemble du climat ; enfin, l'écart entre les températures diurne et nocturne n'est pas un facteur négligeable. Tous ces éléments souvent plus que la température, contribuent à donner au climat sa physionomie générale. C'est le cas pour la Provence, en regard du Dauphiné et de la Savoie.

Nous allons essayer de caractériser le climat provençal et de tracer les limites de son influence.

Le train qui se dirige sur Marseille, par la ligne des Alpes vient de quitter, sous une pluie serrée, la gare de Grenoble. Bientôt, toujours à travers l'ondée généralisée, il gravit la rampe si pittoresque de Vif et gagne le vaste cirque du Trièves. A mesure qu'il s'élève, les nuées se rapprochent, et c'est en plein brouillard qu'il aborde la montée du col de la Croix-Haute, point culminant du trajet. Blotti dans un angle de son compartiment, le voyageur qui s'était promis d'admirer longuement le fond si mouvementé de ce paysage alpestre, regarde avec regret les fines goutelettes ruisseler aux vitres du vagon. Sur le col, embrumé encore, léger coup de vent du N.-O., balançant les nuages, les décimant à leur apparition, et limitant à ce point précis leur course vers le S. La halte du col franchie, le train descend rapidement. Aussitôt le tableau change ; le rideau se lève sur un ciel d'un bleu superbe, et les rayons d'un beau soleil sèchent en un clin d'œil l'humidité qui baignait la masse entière du convoi. Le voyageur a l'impression d'une région différente de celle qu'il vient de quitter...

Cette région nouvelle, c'est la Provence, pays de pleine lumière, où dans une atmosphère d'une extrême siccité, d'une transparence idéale, les lignes de faîte se dessinent et se détachent avec une admirable netteté, les reliefs s'accusent merveilleusement, les lointains acquièrent une surprenante visibilité de détails. Toutes ces caractéristiques s'accentuent pour peu qu'on pénètre dans ce pays au ciel si pur, aux horizons si lumineux que l'œil n'y est point trop choqué par les teintes crues d'un sol souvent aride et dénudé. Et lors même qu'un temps ensoleillé, sans nuage aucun (ce qui est fréquent aussi en Dauphiné et dans les Savoies), règne simultanément en Provence et dans la contrée Delphino-Savoisienne (si riche en sites naturels, grandioses ou ravissants, luxuriants de bois et de prairies, ou hérissés de glaces et de rocs), — la transparence de l'air, sa siccité (cause de sa transparence), et, grâce à ces deux conditions, une radiation solaire intense, demeurent l'apanage exclusif du climat provençal. C'est que le ciel est plus souvent couvert, les pluies sont plus fréquentes et s'établissent plus régulièrement en Dauphiné et en Savoie qu'en Provence. Dans la région à climat provençal, le ciel sans nuage est la règle, la pluie n'arrive qu'à des intervalles parfois assez éloignés, et souvent, par averses diluviennes ; ce n'est pas une manière d'être du climat, c'en est une forme accidentelle, quelque chose comme un lavage de l'atmosphère. Après quoi le soleil reparaît aussitôt, ce soleil provençal qui vous réchauffe même au cœur du rigoureux hiver des hautes vallées du bassin de la Durance ; soleil aux rayons directs jamais modifiés ou amoindris par cette invisible buée atmosphérique dont l'échauffement donne, en été, la sensation pénible d'une étuve de vapeur, dans l'Isère comme dans la Savoie ; — le soleil, en un mot, dans son éblouissante splendeur, dans la toute puissance de ses manifestations calorique et lumineuse, à notre latitude, voilà le véritable, le seul arbitre de la délimitation de la Provence !

Quelles sont ces limites ? Quelle est la succession de barrières au-delà desquelles le soleil subit une sorte de « deminutio capitis » partielle, du seul fait de l'atmosphère ambiante ? Nous allons le rechercher.

Comme celui de la Croix-Haute, le col de Cabre, culmen de ligne ferrée de Veynes à Livron, paraît être à l'exacte démarcation des deux climats. Il n'est pas rare, l'hiver, au grand matin, de quitter Veynes par un temps sec et froid, sous un ciel constellé, alors que moins d'une heure après, au sortir du tunnel de Beaurières (col de Cabre), on est saisi par une humidité pénétrante et glacée, dans une atmosphère grise, sous un ciel plus gris encore. La vallée de la Drôme n'est pas une vallée provençale.

Les cols de Cabre et de la Croix Haute sont l'un et l'autre sur la ligne de partage des eaux de bassins puissamment séparés. Mais la démarcation n'est pas toujours aussi étroite, elle est plus généralement constituée par des zones montagneuses élevées, plus ou moins étalées, dont les ramifications peuvent enclaver telle haute vallée, encore largement soumise au climat provençal, mais légèrement influencée déjà par le régime hygrométrique dauphinois dont les manifestations atténuées lui arrivent par la dépression profonde de la rivière ; il en est surtout ainsi du Champsaur, sur lequel nous reviendrons plus loin. Néanmoins, même dans ces larges zones montagneuses frontières, à deux exceptions près, la ligne de faîte, quand elle est en même temps la ligne de partage des eaux (ce qui est le plus fréquent), marque distinctement une limite nettement tranchée ; en sorte que la démarcation est rarement confuse.

Les Alpes franco-italiennes à l'E. ; le Rhône, à l'O. , circonscrivant naturellement la Provence, comme la Méditerranée au S., — voici, à très peu près, le développement de sa frontière septentrionale.

Un peu vague, sans doute, aux abords du Rhône, dans la région de Grignan, où de simples collines forment une imparfaite séparation, la délimitation acquiert toute sa valeur dès la montagne de la Lance, au N.-O. de Nyons, et se continue normalement avec les monts qui dominent le N. du bassin de l'Eygues, et le N.-O. du bassin du Buëch jusqu'à la Croix-Haute. Notre tracé, qui, dans ce trajet a successivement coupé les cols de Cabre et de la Croix-Haute, s'infléchit à l'E., emprunte les crêtes de l'enceinte du Devoluy, longeant la magnifique barre d'Aurouze ; puis, tournant vers le N , il remonte le front oriental du même massif, et traversant l'étroite vallée du Drac au-dessous de Saint-Bonnet, se raccorde aux sommets entre les Séveraisses et le Drac. Superbement jalonnée par les pics de Chaillol et de Sirac, et par les cimes qui couronnent la chaîne méridionale du Pelvoux avec une pointe jusqu'au fond de la Vallouise, la limite contourne le puissant massif du S. à l'E. puis au N., remontant la vallée de la Guisane ; coupant les cols du Lautaret et du Galibier, elle revient ensuite vers l'E., en descendant la même vallée suivant les sommets qui la dominent au N., dessine un nouveau contour au-dessus de Briançon, remonte la Clarée sur le front E. de la même chaîne, pour aboutir enfin aux Alpes italiennes vers le col de l'Echelle, au S. du tunnel du Fréjus, (dit du Mont-Cenis).

Ainsi, nous avons rattaché à la Provence toute une haute vallée, le Champsaur, qu'une muraille haute de 600 mètres sépare du petit bassin de la Luye, tributaire de la Durance. La raison en est que, malgré cette muraille, la vallée du haut Drac, de Saint-Bonnet à Orcières, bénéficie largement du climat provençal ; son régime météorologique relève de l'atmosphère provençale ; les étés y sont chauds et secs ; comme en Provence, les hubacs sont boisés, les adrechs plutôt arides et dénudés. L'explication de cette apparente anomalie ressort du simple examen topographique. Si les cols de Manse et Bayard, par où passent les routes qui vont du bassin de la Durance dans celui du Drac (et de l'Isère par conséquent), étaient d'étroites échancrures, placées comme tant d'autres cols sur des chaînes de montagnes élevées, avec des différences de niveau de 400 à 500 mètres entre le col et les cimes dominantes (ainsi les cols de Cabre, de la Croix-Haute, du Lautaret, du Galibier), il est certain que le haut bassin du Drac échapperait complètement à l'influence climatérique provençale. Mais il n'en est point ainsi. Tandis que la chaîne principale, celle qui continue véritablement la grande barrière, est rejetée plus loin en arrière, — une longue dépression à laquelle on donne le nom si pittoresque de « Seuil du Champsaur », s'étend entre le Pic de Glaize (2.173) et le massif des Autanes (2,500 à 2.700 mètres). Or, cette large brèche est sans doute trop développée, l'ouverture en est trop grande par rapport à son altitude moyenne (1.250) et au relèvement si accentué des piliers latéraux de cet immense portail. Peut être aussi, la forme de plateau qu'affecte le « Seuil du Champsaur » dans sa partie médiane surtout, contribue-t-elle à atténuer son efficacité comme obstacle aux courants atmosphériques. Il y a plus encore : la partie de vallée située immédiatement à la base septentrionale du « Seuil », est assez largement évasée sur ses deux versants ; par cette disposition même, elle est plus apte à recevoir les influences atmosphériques tangentes à la haute dépression que si elle se réduisait à une cluse ou même à une vallée resserrée surmontées de murailles rocheuses ou de montagnes élevées. Enfin, et ce n'est pas non plus une disposition topographique négligeable, l'ample rideau de grands monts, dont le versant plein S. fait face au «Seuil», arrête et réfléchit sur la haute vallée du Drac les manifestations climatériques venant du Sud ; tandis que, par contre, ce puissant écran intercepte complètement les courants atmosphériques arrivant de la région climatérique dauphinoise. Réduits à passer par la moyenne vallée du Drac, plus rétrécie que ne l'est la haute vallée (moins le pays d'Orcières), ces derniers courants n'arrivent que très atténués dans le Champsaur. Le massif entre les Séveraisses et le Drac constitue bien la limite septentrionale du climat provençal sur la rive droite du Drac, comme le massif du Devoluy sur la rive gauche. Et, si l'espace pris par la vallée entre les deux massifs est trop ouvert encore pour que la haute barrière ainsi sectionnée conserve, sur ce point, toute sa valeur, le double confluent des Séveraisses crée, transversalement au Drac, un courant dont l'effet a son importance. Barre de montagnes, disjointe par la vallée du Drac ; barre de courants, compensant la solution de continuité des monts, — telle est bien la frontière composite entre les deux climats dans cette région hydrographiquement excentrique à la Provence. Ce qui est certain, c'est que, plus bas dans la vallée, la météorologie change ; et le régime climatérique de Corps n'est déjà plus celui du Champsaur.

Quant au Devoluy, cette autre petite région comprise dans la zone montagneuse limite, en faisant suivre à notre ligne de démarcation la crête d'Aurouze, nous l'avons laissé en dehors du tracé. Est-ce à dire que le Devoluy soit tant que cela soumis au climat dauphinois ? Nous ne le pensons pas, étant donné les indications que nous possédons. Au trois quarts enclavé dans la région à climat provençal, ce pays ressent lui aussi les influences de ce climat ; il bénéficie du ciel et du soleil de Provence, mais dans une certaine mesure seulement. Il est en effet entouré d'une formidable enceinte de montagnes qui le défendent jusqu'à une grande hauteur contre les courants atmosphériques ; d'autre part, il reçoit dans la partie N. de son terriroire, les effluves humides du climat de l'Isère qui lui arrivent par le pertuis de la Souloise, quelqu'étroit que soit ce défilé ; la verte oasis de Saint-Disdier se trouve exactement au débouché de ces courants.

Tel est, avec ses deux zones à influences plus ou moins mitigées, le vaste domaine du climat provençal, caractérisé par sa dominante suprême : le soleil rayonnant à travers une atmosphère d'une transparence absolue.

Gustave TARDIEU.

(1) — Dictionnaire géographique de la France par Joanne ; art. *Provence*.

TRIBUNE LIBRE

LES GRÈVES

(suite)

Inutile de reproduire les péripéties des luttes, des violences, des férocités ou des horreurs commises durant ces journées tragiques. Tout le monde sait que le rideau tombe sur un sinistre dans lequel, au milieu du feu, du sang et de la boue, se tordent les victimes.

Et ce qu'il y a de plus brutal à constater, puis à retenir de ces malheurs, c'est que non seulement toutes les industries nationales sont atteintes ou frappées par ces collisions sanglantes, mais encore que la main-d'œuvre aussi bien que le capital sont décimés par les orages et la foudre sortis des dispositions de 1864 et de 1884.

On ne peut cependant pas dire que le législateur, en édictant ces mesures, ait voulu les conséquences qui s'offrent à nous.

Mais attendu que les faits sont les faits, et que ceux que nous relevons ici sont détestables sous tous les rapports, on est bien obligé de reconnaître que :

Débander l'arc ne guérit pas la plaie et que rétablir l'ordre ne suffit point pour faire l'apaisement.

Pour détruire les causes du mal et tâcher de mettre fin à cette lutte entre le capital et le travail, on a imaginé la loi du 27 décembre 1892 qui a pour but d'offrir un arbitrage aux partis, quand ils sont en guerre ouverte.

Mais cette loi laisse subsister toutes les violences et toutes les absurdités.

Donc, les moyens d'ordre public ou d'économie sociale, fournis par les dispositions légales de 1864, de 1884, et de 1892, sont insuffisant et malencontreux, puisque au jour ou nous sommes, les sinistres grévicoles abondent, et que libres cours est donné aux coalitions que le code pénal voulait empêcher.

Or :

Entre les rigueurs du code pénal, et les désordres introduits dans notre pays à l'abri des lois sus visées ;

Entre les défenses comminatoires, d'une

© VILLE DE SISTERON

part ; et les licences permises, de l'autre ;

Nous disons qu'il y a la place d'une réglementation devenue indispensable :

Pour que les ouvriers et les patrons vivent en paix, d'abord ;

Pour que le capital et le travail se fassent réciproquement les concessions qu'ils se doivent, ensuite ;

Et enfin, pour que des mesures soient adoptées dans le but de mettre le pays en repos.

— Que faut-il donc faire ?

— Il faut donc commencer par discréditer les grèves devenues trop en vogue, aussi bien que les contre grèves.

Comme nous l'avons indiqué dans la doctrine sur les relations entre le capital et le travail, il faut instruire les patrons de même que les ouvriers ; puis en raison des intérêts supérieurs du pays, interdire les guerres civiles ou économiques, et enfin empêcher les grèves tout en donnant aux ouvriers les moyens de formuler leurs revendications et de faire valoir leurs droits, dès qu'ils croiront la chose utile.

Or, l'Etat qui va j'usqu'à prendre des mesures pour éviter l'explosion des machines à gaz ou à vapeur, saura bien, nous l'espérons du moins, prendre des dispositions analogues pour éviter l'explosion des ressentiments populaires ou autres.

En conséquence, d'après les principes de pacification sociale exposés plus haut, nous proposons d'ordonner ce qui suit :

Conseil d'atelier

Art. 1er La faculté de coalition et de grèves ouvrières d'une part, ainsi que celle du lock-out ou de la contre-grève de l'autre sont interdites.

Art. 2. La loi de 1864 et la loi de 1884, en ce qui concerne les grèves et les contre-grèves, sont abrogées.

Art. 3. Dans toute usine et dans tout atelier, chantier ou maison de travail, réunissant au moins cinquantes personnes collaborant à n'importe quel titres au service de toute exploitation, il est créé un conseil d'atelier ou d'employés subalternes, ayant spécialement pour but, de prendre les décisions relatives aux revendications des ouvriers ou du personel envers le patronat et à celles que le patronat pourrait avoir à formuler contre son personnel.

Ce *Conseil d'Atelier* est nommé à l'élection par les ouvriers ou le personnel majeur des deux sexes d'un côté et par les patrons, de l'autre.

F. Appy.

A suivre.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

La Médaille d'Honneur Agricole. —Aux termes d'un arrêté de M. le ministre de l'Agriculture, en date du 4 septembre 1907, la Médaille d'honneur agricole a été conférée aux ouvriers et métayers agricoles ci-après désignés, savoir :

MM. Philippe Edouard, chez Mme de Malijai à Malijai ; Pagnon Théophile-Auguste, chez M. Arbaud, à Gréoulx ; Reynier Joseph, chez M. Peyrache, à Gréoulx ; Reynaud Jean-Baptiste, chez M. Barlet, à Sisteron ; Reynaud Henri-Firmin, chez M. Barlet, à Sisteron ; Hermellin Antoine-François, ouvrier forestier à Senez ; Imbert Firmin-Joseph, chez M. Heiriès, à Saint-Geniez ; Blanc Jules-Simon, chez M. Pontier, à Saint-Etienne.

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences est arrivé dans la soirée de lundi à Mlle de Castellane, dont la voiture conduite par son cocher à versée sur le parapet qui sépare la route de Ribiers du pont de Buëch. Le cheval effrayé par la fumée s'échappant de la locomotive du cylindre des Ponts-et chaussées se mità reculer et finalement la voiture versa à quelques pas du cylindre. Mlle de Castellane fut blessée à la main et à la joue tandis qu'une autre dame qui l'accompagnait se retirait indemne de la chute, le cocher eût à la jambe de petites égratignures, et les harnais du cheval furent cassés en plusieurs endroits. De courageux promeneurs qui se trouvaient là portèrent immédiatement secours aux blessés et à leur rentrée en ville reçurent les soins d'un docteur appelé à la hâte. Nous croyons pouvoir ajouter que depuis, leur état s'est beaucoup amélioré ; quelques jours de repos ont suffit pour les remettre de cette facheuse mésaventure.

Au Palais. — *Délit de chasse.* — Trois jeunes gens de la commune de Mison, les nommés Granoux P. ; Dépétris J. et André P. sont pris par les gendarmes, le fusil à la main courant après le lièvre et la perdrix sur un territoire non encore soumis au régime de la chasse, c'est pour ce délit qu'il viennent à l'audience du tribunal correctionnel, s'entendre rappeler au respect des lois et se voir condamner à 16 francs d'amende.

Sisteron-Vélo. — Les membres du Sisteron-Vélo, désireux de continuer les jeux de foot-ball pendant toute la saison, commenceront le dimanche 15 Septembre à 2 h. sur leur terrain de jeux situé comme les années précédentes route de Gap, 2me maisonnette.

Dans notre prochain numéro nous ferons connaître la formation des équipes première et seconde.

La Commission, vu les demandes formées par plusieurs membres honoraires désirant participer aux jeux de la société, les prie de vouloir bien se trouver dimanche à 2 heures sur le terrain de jeu ou satifaction leur sera donné,

Tombé d'inanition — Un jeune homme de 25 à 28 ans, assez bien vêtu, ayant le goût des voyages, est venu s'échouer sur le cours du Collège dans la soirée de mardi, et à bout de forces tomba près du poteau qui supporte la lampe électrique. Relevé par de braves citoyens, ce voyageur fut mené au café Bontoux où le propriétaire lui offrit un cordial qui lui fit recouvrer assez de forces pour aller abriter sa misère à l'hospice.

Ce jeune homme avait fait d'une seule étape le trajet de Gap à Sisteron sans manger et sans un denier. On ne s'explique pas son état de pauvreté, car d'après ses déclarations, il aurait un frère lieutenant aux spahis et un autre occupant une haute fonction dans l'administration militaire.

ETAT-CIVIL
du 7 au 14 Septembre 1907

NAISSANCES

Silvy Blanche Marie-Antoinette.
Richaud Ferdinand-Robert Alexandre.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Bonnet Joseph-Thiers, 73 ans, hospice.
Espitalier Thérèse-Honorine, 40 ans, hospice

VAUMEILH

Noyé en se baignant. — Le nommé Martin, âgé de 19 ans, habitant avec ses parents dans une ferme non loin de la Durance, était allé se baigner dans la matinée de Dimanche avec son frère ainé. Ne sachant pas nager, il eût l'imprudence de s'engager dans un endroit très profond, perdit pied et coula au fond, presque sous les yeux de son frère qui ne sachant pas nager également, ne put lui porter secours. Le corps a été repêché dans la soirée. Les obsèques de ce malheureux ont eu lieu lundi soir, à 5 heures en présence d'une foule nombreuse.

Un peu de Médecine
(L'Accès d'Asthme)

Brusque sentiment d'oppression, position horizontale impossible, aspiration d'air avec force, respiration précipitée, haletante, entrecoupée, bruyante. toux pénible et suffocante ; est souvent confondu avec catarrhe, emphysème pulmonaire, bronchites chroniques ; se traite et se guérit de même. Les médecins ordonnent la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce remède calme instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adresssé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, Paris.

LE SANG DES ANÉMIQUES

La diminution de la quantité de fer qui doit être contenue normalement dans le sang, provoque l'anémie. La conséquence est la diminution du nombre et de la quantité des globules rouges du sang, qui sont au nombre de cinq millions par millimètres cube chez une personne saines et vigoureuse. Parfois chez les anémiques, ce nombre descend à 2 et à 3 millions et même à un million. Pour faire renaître dans le sang les globules rouges et en faire remonter le nombre à l'état normal, les anémiques, les fatigués et affaiblis ou convalescent doivent boire aux repas ou à jeun l'eau reconstituante de Bussang, source Salmade. Son heureuse minéralisation d'arséniate de fer et de manganèse, principes actifs du sang, fait que l'organisme humain est reconstitué par son usage.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé le **vendredi quatre octobre** mil neuf cent sept à **deux** heures après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron par devant M. Girard juge du siège à ces fins commis à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Saint-Geniez** canton et arrondissement de Sisteron.

PREMIER LOT

Terre labourable située au lieu dit le Village, comprise sous le numéro 112 p. de la section E, confrontant du couchant Laborde, du levant Donadieu, du nord le chemin de la fontaine, du midi Heyriès, facteur.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci..... **100** francs.

DEUXIEME LOT

Une **maison** sise au village de Saint-Geniez, comprise sous le numéro 15 p. de la section D, confrontant du levant Chaix François, du couchant Borrely Victor, cordonnier, du midi la Place, du nord l'Eglise.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

TROISIEME LOT

Pré au quartier appelé le Plan, numéro 163 de la section D, confrontant du levant Donadieu, du couchant Chaix François, du nord Bernard Eugène, du midi Castel Joseph.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

QUATRIEME LOT

Labour et **vague** au lieu dit le Deffends, numéros 187, 188, 186 et 189 de la section D, confrontant du nord Long Albert, du midi Vallier, du levant Gaubert Pierre et du couchant chemin transhumant.

Mise à prix : **Cent cinquante** fr.
ci..... **150** francs.

CINQUIEME LOT

Labour situé également au lieu dit le Deffends, numéro 224 de la section D.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

Ces immeubles dépendent de la succession de Victor **Beinet** en son vivant propriétaire à Saint-Geniez.

La vente en est poursuivie à la requête : 1o de Célestin **Beinet**, maître cordonnier, demeurant et domicilié à Pierrevert ; 2° de la dame Marthe **Beinet** épouse Léon **Leydet**, du dit Léon Leydet son mari dûment assistée et autorisée, ce dernier maître cordonnier, demeurant et domiciliés ensemble à Claret ; 3° de la dame Marie **Beinet** èpouse Paul **Emile**, du dit Paul Emile son mari dûment assistée et autorisée, demeurant et domiciliés ensemble à Ramatuelle, ayant tous pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Contre : La dame Virginie **Beinet** veuve Joseph **Galissian**, propriétaire, demeurant et domiciliée à Saint-Geniez ayant pour avoué Me **Suquet** et encore Charles **Rebufat** sans domicile connu.

La vente a lieu en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le six août mil neuf cent sept enregistré, aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal par Me Charles **Bontoux** avoué

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué, poursuivant la vente.

Sisteron, le 12 septembre 1907.

C. BONTOUX.

Dûment enregistré.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BASSAC

Adjudication
Volontaire

Le dimanche six Octobre mil-neuf-cent sept à **deux** heures de l'après midi à Sisteron, il sera procédé par le ministère de Me **Béquart** notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés à Sisteron et appartenant à M. Auguste **Michel** maître maçon à Sisteron.

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Un **labour** au quartier du Plan d'Estine avec bastidon commun, confrontant Colomb François, Tourniaire, chemin, section C, numéro 957, d'une contenance d'environ 33 ares, 20 centiares.

Mise à prix : **Trois cents** francs.
ci..... **300** francs.

DEUXIEME LOT

Un **labour** au quartier du Plan d'Estine, confrontant Figuière, Allibert, Durance, section C. numéro 806 p. d'une contenance d'environ 47 ares, 55 centiares.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

TOISIÉME LOT

Un **labour** au quartier de Saint-Pierre, confrontant Marcel, Richaud Pélissier, section C, numéros 613 et 614, d'une contenance d'environ 35 ares 40 centiares.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

QUATRIÈME LOT

Un **labour** au quartier d'Entraïx ou Chantereine, confrontant Salomon, chemin de Mison, chemin de quartier, section A, numéros 499 p. et 500 p, d'une contenance d'environ 57 ares, 74 centiares.

Mise à prix : **Cent cinquante** fr.
ci..... **150** francs.

CINQUIEME LOT

Un **labour** au quartier d'Aco de Catin, confrontant grande route, Put, Brun et Roman, section B numéros 1728, 1729, 1730, 1731 p., d'une contenance d'environ 41 ares, 91 centiares.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

SIXIEME LOT

Un **labour** au quartier des Prés hauts, confrontant Lieutier, Richaud, Durance, section B. numéros 519 et 516 p, d'une contenance d'environ 16 ares 20 centiares.

Mise à prix : **Vingt cinq** francs.
ci..... **25** francs.

SEPTIEME LOT

Un **labour** au quartier de Clos de la Pierre, confrontant Dol, Chauvin, Pellissier et Veuve Tamisier, section F, numéro 793, d'une contenance d'environ 30 ares, 30 centiares.

Mise à prix : **Deux cents** francs
ci..... **200** francs

HUITIEME LOT

Jardin et **vigne** avec bastidon, au quartier de la Burlière, confrontant Henri Blanc, chemin, Crébier, Busso, section D, numéro 41 p, d'une contenance d'environ 30 ares, 37 centiares.

Mise à prix : **Deux mille** francs.
ci..... **2000** francs.

NEUVIEME LOT

Ecurie au quartier de la Coste, confrontant hoirs Devèze et hoirs Ferrari.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

© VILLE DE SISTERON

dans ce N° le Règlement pour

DIXIEME LOT

Maison en très bon état d'entretien rue de la Mission, rez-de-chaussée, deux étages, écurie, grenier à foin, confrontant rue, Marie Bois, Madame Cruvellier, Monsieur Civatte et rue Porte Sauve.

Mise à prix : **Trois mille** francs.
ci.....**3000** francs.

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

Avis. — M Henri **Estublier**, négociant en Huiles, rue Saunerie, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que **régulièrement**, son magasin sera ouvert tous les *mercredi, samedi* et le *dimanche* jusqu'à *midi.*

RETARDS Energique et nouvelle préparation agissant sur la venue des règles de façon radicale. Celles qui ont tout essayé sans résultat auront la consolation d'apprendre qu'il existe enfin des ***PREPARATIONS VEGETALES*** réellement efficaces. Les *seules* qui assurent un succès certain, garanti sans danger. Très nombreuses attestations de reconnaissance enthousiaste. - La boite : *10* francs, Renseignements gratuits. Ecrire LUC, 22, rue Clauzel, Paris.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

La récente consultation nationale à désigné PASTEUR comme le plus illustre des hommes qui ont vécu au 19e siècle pour avoir surtout trouvé le moyen de guérir ou préserver certaines maladies contagieuses, telles que la diphthérie et le virus antirabique ; il est vrai que les découvertes de ce savant ne sont utiles et applicable qu'à un nombre très restreint d'individus. Mais toutes les dévouvertes qui intéressent le plus l'humanité, il en est une unique et sans égale, c'est celle du secret de guérir la Hernie. Les statistiques établissent qu'il y a un homme sur dix atteint de cette terrible infirmité, c'est donc bien la plus grande découverte et la plus utile entre toutes et celle qui mérite la plus grande gloire, que celle que vient de faire le plus ancien, le plus célèbre et le plus illustre des spécialites herniaires du monde M. GLASSer, de Coubevoie. A lui seul reviendra toute la gloire d'avoir fait pour ainsi dire disparaître la Hernie du nombre des misères humaines.

Aussi le Journal se fait-il un devoir de conscience en conseillant à tous les hernieux, riches et pauvres, d'aller voir sans retard et venir essayer la nouvelle méthode de M. GLASER à :

Pertuis, le 4 Octobre, Hotel du Cours ;
Sisteron, le 5 Hôtel des Acacias ;
Manosque, le 6, Hôtel Pascal.
Forcalquier, le 7. Hôtel Pascal.

Le traite de la Hernie sera envoyé gratis sur demande, à M. GLASER, Courbevoie-Paris.

Bulletin Financier

Le marché se maintient tant bien que mal en dépit du manque persistant d'affaires, et sauf en ce qui regarde les valeurs cuprifères, — le Rio réactionne à 1.811, les cours présentent peu de changement.

Sur notre 3 0/0, les préoccupations causées par le Maroc sont un peu atténuées par le rendement satisfaisant des impôts. On termine à 94.65.

Nos grands établissemets de crédits sont bien traités autour de leurs cours précédents. Comptoir d'Escompte 678, Société Générale 662.

Les actions de nos grands réseaux français ont réalisé quelques progrès.

Dans le groupe des chemins étrangers, on recherche les obligations 5 0/0 Goyaz sur le cours de 440,50, ex-coupon de 12.50.

Les valeurs de transport sont soutenues. Omnibus 895. Thomson 582. Les actions Auto Transports donnent lieu, sur le cours de 118, à des achats nombreux et importants.

Les actions privilégiées de Mello sont demandées entre 22 et 25 fr. La prochaine campagne de cette compagnie s'annonce comme très fructueuse.

A NOS LECTEURS

PRIME GRATUITE

La Santé à Tous

MERVEILLEUX LIVRE ILLUSTRÉ de 156 pages

Le R. P. HENRY, ancien prieur du Monastère de la Trappe, avant de partir pour l'Exil, a confié à son parent, **M. PELLETAN**, à *Sablé* (Sarthe), un dépôt important à charge par lui d'en vulgariser les bienfaits C'est celui de toutes ses recettes merveilleuses pour guérir radicalement et à peu de frais, la plupart des maladies : Maladies de la Peau (dartres, eczémas), Rhumes, Tuberculose, Bronchite, Anémie, Pâles couleurs, Diabète, Albuminurie, Gravelle, Goutte, Rhumatismes, Maladies du Cœur, Varices, Plaie et Ulcères varipueux, Hémmoroïdes, toutes les maladies de l'Estomac et des Nerfs.

Quel que soit les traitements suvis sans résultats par les malades désespérés, ce livre indique les moyens simples, faciles de se guérir rapidement ainsi qu'en témoignent les nombreux témoignages spontanés de guérison que contient le livre **La Santé à Tous**.

Les lecteurs malades n'ont qu'à détacher le bon ci-contre et à l'adresser, en faisant connaître le mal dont ils souffrent, à M. Pelletan, à Sablé-sur-Sarthe et ils recevront le livre absolument gratuitement. (Cette offre est sérieuse ; M. Pelletan est directeur du Laboratoire de recherches Physiologiques autorisé par l'État après avis favorable de l'Académie de Médecine ; c'est la meilleure des garanties à offrir aux malades qui veulent recouvrir la santé).

BON N° 953
pour
LA SANTÉ A TOUS
(Inclus timbre de 0 60 pour le port)

Guérison de l'alcoolisme
L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La Poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégouter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinte, etc,) La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intétessé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La poudre COZA a reconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tons ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies. Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres 1747 Angleterre

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

L'ART de GUÉRIR

Une Lecture nécessaire.

Le *Journal de Médecine Française* publie actuellement une importante étude sur un nouveau traitement qui guérit radicalement la neurasthénie, la faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc.

Demandez ce journal envoyé *gratuitement* par le Directeur, 19, rue de la Pépinière, à Paris.

LA PHTISIE
ET LES
MALADIES DE POITRINE

Dans une étude du plus haut intérêt, le *Journal des Forces vitales* signale en ce moment une nouvelle méthode qui guérit la **Phtisie**, l'Emphysème, la **Bronchite**, l'Asthme, le **Catarrhe** et toutes les maladies des voies respiratoires. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée au Directeur de l'Institut de Régénération, 37, rue Labruyère, à Paris.

FAITES
tous les jours
LE
REPAS du MATIN
AU
RÉNOVATEUR
VIGOR
GRANULÉ
LE PLUS NATUREL
LE PLUS SAIN
DE TOUS
LES ALIMENTS

CHEZ TOUS LES ÉPICIERS
2'50 la Boîte
Dépôt : 18, Rue Duperré
PARIS

VIENT DE PARAITRE : **LA SURDITÉ EST VAINCUE**

Sous ce titre, le journal *La Médecine des Sens* publie une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la surdité, la dureté de l'ouïe, les écoulements, les bourdonnements d'oreilles.

Envoi gratuit du journal à toute demande adressée au Directeur 19, rue de la Pépinière, à Paris.

GRATIS

STATISTIQUE DE L'ANNÉE
51,923 Lettres reçues
49,512 Traitements suivis
49,507 Guérisons radicales

GUÉRISONS RADICALES DE TOUTES LES MALADIES
SANS MEDICAMENTS NI APPAREILS

A TOUS

Une consultation parfaite de 6 pages, discrète, particulière et rigoureusement personnelle, entièrement écrite sous la dictée de

SAVANTS DOCTEURS SPÉCIALISTES DE LA FACULTÉ DE PARIS
MILLIERS D'ATTESTATIONS

NULLEMENT SOLLICITÉES, envoyées spontanément par les malades guéris et reconnaissants qui avaient tout essayé sans résultats. ***(Adresses rigoureusement exactes).***

Lisez attentivement ce questionnaire auquel vous n'avez à répondre que par oui ou par non ou en peu de mots. Détachez-le après l'avoir rempli et retournez le à l'**INSTITUT UNIVERSEL** 17, AVENUE DE CLICHY, Paris, et vous recevrez discrètement une consultation ABSOLUMENT GRATUITE détaillée et parfaite, du Docteur Spécialiste pour votre cas.

Pour M. _____ *profession* _____
demeurant à _____ *par* _____
département _____

QUESTIONNAIRE — (G.S.)

1° Quels sont : Votre âge, votre taille et votre poids ? _____
2° Votre teint est-il clair, frais, jaune ou pâle ? _____
3° Souffrez-vous de la tête, à quelle place ? _____
4° Votre langue est-elle chargée ? _____
5° Mangez-vous beaucoup ou peu, buvez-vous beaucoup ou peu ? _____
6° Digérez-vous bien ou mal, avez-vous des aigreurs ou des renvois gazeux ? _____
7° Allez-vous régulièrement à la garde-robe, combien de fois par jour ? _____
8° Dormez-vous bien ou mal, longtemps ou peu ? _____
9° Avez-vous des rêves ou des cauchemars ? _____
10° Quel est votre caractère, gai, doux ou emporté, avez-vous de la tristesse, des idées noires ? _____
11° Etes-vous plus fatigué en vous levant qu'en vous couchant ? _____
12° Vos jambes sont-elles enflées ? _____
13° Avez-vous des maux de reins ? _____
14° Etes-vous rhumatisant, goutteux ? _____
15° Avez-vous des palpitations de cœur, de l'essoufflement ? _____
16° Avez-vous des faiblesses, des étourdissements ou des vertiges ? _____
17° Toussez-vous, avez-vous de l'oppression ou des points douloureux ? _____
18° Urinez-vous facilement, beaucoup ou peu ? _____
19° DITES-NOUS : Quelles maladies antérieures avez-vous eues et si vous en êtes complètement guéri. Si vous êtes atteint d'une infirmité quelconque, hernies, etc. Si vos parents ont eu la même maladie que vous. Si vous avez fait des excès ou abusé des plaisirs, des veilles ou du travail intellectuel. Dites-nous ici ou sur une feuille ajoutée, de quoi et depuis quand vous souffrez et ajoutez tout ce que vous jugerez utile ? _____
20° Aux dames seulement. — Les dames donneront des détails complémentaires concernant les époques mensuelles, régulières et irrégulières, l'âge critique, etc. _____

Dans les cas chroniques graves ou qui nous paraîtront douteux, le malade recevra immédialement avis l'invitant à envoyer un demi-litre de son urine. Notre laboratoire spécial en fera GRATUITEMENT l'analyse complète, montrant le fonctionnement intérieur exact du malade et permettant le seul diagnostic infaillible.

Cet établissement au-dessus de tout éloge, cette belle œuvre humanitaire où les soins les plus dévoués sont prodigués continuellement et gratuitement à des milliers de malades désespérés, abandonnés ou déclarés incurables vient d'être l'objet d'une forte subvention qui lui a été accordée pour propager partout les bienfaits de cet institut médical modèle unique au monde.

ESSAYEZ, ECRIVEZ et VOUS VERREZ ! *Vous serez si heureux et si consolés quand vous recevrez notre consultation* ***qui est toujours*** *accompagnée du dernier relevé de nos attestations* (adresses exactes), ***ce qui*** *est une garantie absolue de notre scrupuleuse et parfaite méthode.*

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

---

Les **PLAQUES** et **PAPIERS** photographiques
JOUGLA
sont les meilleurs

EN VENTE PARTOUT

LE MOKA DES FAMILLES

Ce produit peut s'employer seul avec le lait ou en très fortes proportions avec le café.

© VILLE DE SISTERON

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deluze, 7 ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

VIENT DE PARAITRE

MAGIE

Ce chef-d'œuvre sensationnel est un trésor plus précieux que tous les trésors et il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaître, parce qu'il fournit les moyens d'obtenir telle faveur que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons, de connaître les tours de finesses des bergers, d'écarter les périls, de donner le dégoût des alcools et de guérir l'ivrognerie, d'avoir pendant le sommeil les visions de l'avenir, de faire suivre les animaux et les hommes, d'exorciser les maisons hantées, de se faire aimer, de prendre à la main les lièvres, les oiseaux et les poissons, de guérir les morsures de serpent, de faire disparaître les taches de rousseur, de connaître son sort conjugal et les philtres magiques, triomphateurs de l'amour et de la femme. Les secrets des guérisons de toutes les maladies accessibles aux hommes et aux animaux par les attouchements et les prières, les pratiques des envoûtements, etc., etc.

Deux volumes, 600 pages, franco, 7 francs. Chaque volume séparément 5 francs, mandat, bons ou timbres-poste.

Catalogues complets et détaillés 0 fr. 60.

Ecrire : **Maison LUC**, 22, rue Clauzel, Paris.

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

POUR MAIGRIR

Sans nuire à la santé et sans régime.
Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton.
Rajeunit les traits et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 5 fr.; 6 boîtes, 28 fr.
Phie Vivienne, 16, Rue Vivienne, Paris et dans toutes les Pharmacies.

EXIGEZ VICHY-CÉNÉREUSE VÉRITABLE VICHY

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS
Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.
VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

ARTICLES SPÉCIAUX pour USAGE INTIME

Caoutchouc et Baudruche

ECHANTILLON et CATALOGUE contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — MAISON FONDÉE EN 1876.
H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES FAMILLES

MON MÉDECIN

Par MM. les Docteurs **FOURNOL, HEISER, SAMMÉ**, de la Faculté de Médecine de Paris

Superbe volume du format de la Grande Encyclopédie Larousse, 520 pages, papier grand luxe, nombreuses Gravures, magnifiquement relié en toile

PRIX : 25 francs, PAYABLES 5 fr. PAR MOIS

RIEN A PAYER D'AVANCE

livraison immédiate

Mon Médecin est le meilleur conseiller de la Maison, du Château, de la Ferme, indispensable à tous : *Description et Fonctionnement du Corps humain, Médecine d'urgence, Hygiène professionnelle, Hygiène préventive Hygiène curative, Hygiène de l'ouïe, Hygiène de la vue, Hygiène de la voix, Hygiène de l'alimentation, Hygiène coloniale, Soins spéciaux de la mère et de l'enfant. Poisons et Contrepoisons, Falsifications, Régimes, Eaux minérales. Animaux nuisibles et utiles à l'homme, etc., etc:, etc.*

Traitement et Guérison de toutes les Maladies

Tout ce qui concerne les maladies, leur traitement et l'heureux emploi des remèdes s'y trouve condensé. Un vocabulaire des mots techniques complète ce splendide et indispensable volume, **Mon Médecin** recommandé par de hautes sommités médicales, est le cadeau le plus utile qu'on puisse faire et le plus beau livre à mettre dans une bibliothèque de famille ; c'est un ami discret, un conseiller sûr qui répond nettement à tous les besoins et evitera bien souvent des confidences qu'hommes et dames répugent à faire.

Bulletin à adresser au *Sisteron-Journal*, Sisteron

Je soussigné, déclare acheter l'ouvrage *Mon Médecin*, aux conditions énoncés, c'est-à-dire par paiements mensuels de **5** francs jusqu'à complète liquidation de la ***somme de 25*** fr. prix total. Ce premier paiement de **5** fr aura lieu 1 *mois* après expédition de l'ouvrage sur la présentation du reçu.

Fait à 190

Signature ;

Noms et prénoms .....
Profession .....
Domicile .....
Département .....

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Le Gérant **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON